

Informations et conseils didactiques pour les enseignant-e-s

Informations générales

Cette brochure fournit des informations aux enseignant-e-s pour une communication ouverte et une attitude experte en contact avec les étudiant-e-s handicapé-e-s, dans le cadre de l'enseignement présentiel ou des études autonomes guidées ainsi que dans le contexte des tests et des évaluations. Le prospectus vise à sensibiliser et à soutenir les enseignant-e-s. Il aide à reconnaître et prendre en compte les besoins des étudiant-e-s concerné-e-s et permet ainsi aux personnes handicapées d'étudier sans obstacles.

Les étudiant-e-s handicapé-e-s ont des besoins spécifiques liés aux études qui ne sont pas toujours identifiables au premier abord et qui diffèrent également selon l'individu.

Les personnes handicapées sont généralement expertes dans leur propre domaine. Elles savent, grâce à leur biographie (éducative), quels ajustements techniques, personnels ou didactiques sont nécessaires et quelles mesures – souvent simples – peuvent être prises pour améliorer leurs situations d'apprentissage, de travail et d'examen. Renseignez-vous!

Afin de prendre en compte des besoins qui peuvent ne pas avoir été reconnus, en particulier ceux des personnes ayant un handicap invisible, il est recommandé de s'adresser aux étudiant-e-s au début du semestre ou du cycle de cours comme suit par exemple : « Si l'une ou l'un d'entre vous a, en raison d'un handicap, besoin d'une aide particulière, veuillez m'en informer à la fin du cours ou par e-mail. » Une telle déclaration protège la vie privée des étudiant-e-s et permet de définir les étapes suivantes dans le cadre d'un entretien personnel.

Si, en raison de leur handicap, des étudiant-e-s nécessitent **une compensation des inégalités légalement garantie**, l'organisme responsable de la haute école se chargera en principe de clarifier la question ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des mesures de compensation. Vous pouvez obtenir une expertise complémentaire sur la compensation des inégalités auprès des spécialistes ou des centres spécialisés de votre établissement. Vous trouverez une brochure sur le processus de compensation des inégalités sur <http://www.swissuniability.ch>.

Besoins spécifiques des personnes malentendantes

Le terme « malentendant » englobe diverses catégories de handicaps comme la perte d'audition, la surdité tardive et la surdité. Par conséquent, il n'existe pas qu'UNE forme de déficience auditive et chacune d'entre elles, ainsi que les besoins qui en découlent, est vécue différemment par les personnes concernées. Renseignez-vous!

Les personnes souffrant de déficiences auditives entendent non seulement moins bien, mais sont aussi généralement limitées dans la communication, car les appareils auditifs représentent une aide et non un remplacement auditif. Lire sur les lèvres demande beaucoup d'énergie, de concentration et de temps. Les personnes malentendantes ont donc généralement besoin de plus de temps que les personnes ayant une bonne audition pour intégrer le contenu d'un discours.

Les personnes malentendantes ont particulièrement besoin que les informations ne soient pas exclusivement transmises sous forme acoustique (documents sonores, extraits de films sans sous-titres, etc.).

Conseils et recommandations pour les cours, les études autonomes, les examens et les contrôles de connaissances

1. Utilisez la diversité didactique et veillez à ce que vos explications fassent toujours appel à deux sens : employez des supports acoustiques et visuels tels que des fichiers PowerPoint, scripts, tableaux noirs, rétroprojecteurs, etc.
2. La langue parlée est rendue accessible soit par des aides techniques (appareils auditifs, systèmes auditifs inductifs ou sans fil), soit, si nécessaire, par l'interprétation écrite ou en langue des signes. Lors du choix des locaux, l'équipement technique ou l'acoustique doivent être pris en compte et adaptés en conséquence.
3. Lorsque des interprètes en langue des signes sont contracté-e-s, elles/ils se tiennent généralement près de la personne qui parle. Pour leur travail, elles/ils ont besoin d'une marge de manœuvre suffisante pour se déplacer.
4. Si vous travaillez avec des interprètes en langue des signes, veuillez porter le micro-cravate qui vous est remis à cet effet. La vélotypie se fait de plus en plus en ligne, c'est-à-dire que le contenu de la langue parlée est transmis directement à une personne travaillant à distance qui transcrit ensuite le discours « en direct ». La transcription est enfin envoyée à la personne malentendante qui peut ainsi lire ce qui est dit.
5. De nombreuses et nombreux étudiant-e-s malentendant-e-s maîtrisent la lecture labiale. Renseignez-vous s'il leur est plus facile de comprendre l'allemand standard ou le dialecte (en allemand). Les mesures suivantes allègent cette manière d'appréhender l'information : assurez-vous qu'elles/ils aient de la place dans les premiers rangs et veillez à la bonne luminosité de la pièce. Tournez-vous face au public lors de l'explication d'informations visuelles afin que votre bouche soit visible.
6. Parlez clairement, sans exagération et pas trop vite. Des lèvres bien visibles facilitent la lecture labiale.
7. Veillez à ce qu'il y ait le moins de bruit de fond possible.
8. Évitez d'expliquer et d'indiquer en même temps. Les personnes malentendantes ne sont pas en mesure de regarder quelque chose et suivre simultanément ce qui leur est expliqué. Donnez-leur un peu de temps pour qu'elles puissent observer ou lire la diapositive avant de commencer à expliquer.
9. Travaux de groupe : effectuez des petits groupes et accordez suffisamment de temps. Il est recommandé de mettre une salle séparée à disposition et de placer les chaises en carré ou en cercle pour favoriser la lecture labiale.
10. Lors des discussions, les personnes doivent intervenir à tour de rôle. Répétez brièvement les questions, communications et réponses des autres participants en plénum.
11. Si possible, distribuez le matériel d'apprentissage aux étudiant-e-s malentendant-e-s avant le cours pour leur permettre de se préparer.
12. La possibilité de se préparer de façon autonome en utilisant l'e-learning (p. ex. via OLAT, MOODLE) est attrayante pour les étudiant-e-s malentendant-e-s. Cependant, il est important de s'assurer que les films et les documents sonores peuvent être sous-titrés ou visionnés de manière intelligible.
13. La communication écrite peut également constituer un défi pour les personnes souffrant de déficiences auditives. En effet, le français est une langue étrangère pour les personnes ayant grandi avec la langue des signes. Permettez la relecture par des tiers ou des programmes informatiques.
14. Fournissez toujours aux étudiant-e-s concerné-e-s les informations organisationnelles importantes concernant vos cours (p. ex. les délais, les changements de salle, etc.) par écrit.
15. Selon le type de déficience auditive, les étudiant-e-s malentendant-e-s ont besoin de plus de temps ou de l'assistance d'un-e interprète pour les examens (voir compensation des inégalités).